

Mandat pour cause d'inaptitude

établi par

Jean-Théodore Delaville, né le 18 novembre 1961, originaire de Leblède, domicilié à l'avenue des Gembiers 8 / 9999 Lecoïnperdu

Par ce document, le sous-signé établit un mandat pour cause d'inaptitude global. Il désigne les mandataires suivants:

Pour la gestion de l'entreprise Delaville Construction SA:

Monsieur Armand-Lucien Duchâteau, né le 25 mai 1973, originaire de Leblède, domicilié au boulevard du Boncopain / 9998 Lasavane. A son défaut: Monsieur Louis-Grégoire Delavigne, né le 30 avril 1975, originaire de Villancienne, domicilié à la rue Masieste 15b, 9997 Villancienne

Le mandataire est chargé d'assurer la direction de l'entreprise Delaville Construction SA, et ainsi d'effectuer tous les actes relevant de cette fonction, y compris, si nécessaire, l'engagement ou le licenciement de personnel, en veillant à conserver la bonne santé financière de la société. Le mandataire n'est pas habilité à vendre tout ou partie des actions de la société Delaville Construction SA.

La rémunération du mandataire est fixée à 150% du salaire de la convention collective de travail correspondant à la catégorie E.

Pour tous les autres domaines:

Madame Sylvie-Clémentine Delaville-Lapluproche, née le 11 juillet 1986, originaire de Leblède, domiciliée à l'avenue des Gembiers 6 / 9999 Lecoïnperdu.

Madame Delaville-Lapluproche est chargée de représenter le sous-signé dans tous les domaines, y compris juridiques et financiers, qui ne relèvent pas de la gestion de l'entreprise Delaville Construction SA. Elle est en particulier habilitée à prendre des décisions en matière médicale. Madame Delaville-Lapluproche n'a en revanche pas le pouvoir d'aliéner quelque élément que ce soit du patrimoine immobilier du sous-signé.

Madame Delaville-Lapluproche est indemnisée, pour ses frais, par un montant forfaitaire de 500 francs par mois.

Le sous-signé établit le présent mandat pour cause d'inaptitude en pleine possession de sa capacité de discernement, comme en atteste le certificat établi ce jour par le Docteur Marc-Adrien Letoubib, généraliste à Lecoïnperdu.

Lecoïnperdu, le 10 février 2016

Jean-Théodore Delaville